

## LA MISE EN CIRCULATION D'UNE PIÈCE D'UN DOLLAR

---

### A. Le besoin

L'objectif premier du système monétaire d'un pays est de servir de moyen d'échange pour les transactions commerciales. Pour ce faire, le système monétaire doit véritablement refléter les besoins et les préférences de la population. Le Comité s'est donc longuement attaché au cours des audiences et de ses délibérations à étudier la nécessité de mettre en circulation une nouvelle pièce d'un dollar. Il s'est agi là de sa tâche non seulement la plus importante, mais également la plus difficile. De façon générale, les Canadiens pensent beaucoup de bien de leur monnaie. Au fil des ans, le système monétaire canadien a très rarement été modifié de façon à ne pas imposer de changements inutiles susceptibles de perturber la vie quotidienne. Les changements effectués ont toujours été guidés par la prudence. Le Comité n'entend pas déroger à cette tradition et ses recommandations sont le fruit d'une analyse détaillée des témoignages qui lui ont été présentés.

Ce n'est pas d'hier que l'on songe à mettre en circulation une nouvelle pièce d'un dollar. Les discussions avec les parties intéressées ont commencé en 1978 au cours des réunions du Comité consultatif sur la monnaie, composé d'organismes qui traitent directement avec la Monnaie royale canadienne. Récemment, d'autres discussions et rencontres ont eu lieu avec les ministres et les fonctionnaires fédéraux. Le gouvernement estime qu'il est temps de permettre au public d'exprimer son opinion sur la possibilité de mettre en circulation une nouvelle pièce d'un dollar et notre Comité lui donne donc pour la première fois l'occasion de se faire entendre.

L'Association canadienne du transport urbain a vigoureusement fait valoir la nécessité de mettre en circulation une pièce d'un dollar. Elle estime que si les Canadiens utilisaient beaucoup cette pièce de monnaie, les commissions de transport pourraient réaliser d'importantes économies au chapitre des frais d'exploitation car la majeure partie des difficultés qu'elles éprouvent actuellement pour la perception des tarifs disparaîtraient. Au mois de février 1985, les commissions de transport ont dit percevoir 203 millions de billets d'un dollar par année dans les boîtes de perception des autobus, des tramways ou dans les stations ferro-